



# Masterclass

Fabrice  
CHARDON

20 mai  
de 17h à 19h30

distanciel

Les modalités d'aide aux  
financements des projets  
art-thérapeutiques

## PRÉSENTATION

De nombreux dispositifs financiers existent à l'échelle locale, départementale ou régionale pour vous aider à financer vos projets art-thérapeutiques. Cette master classe a pour objectif d'en faire la présentation en abordant les spécificités de chacun d'eux.

## OBJECTIF

Comprendre les dispositifs de financement possibles à destination des art-thérapeutes modernes

## PROGRAMME

- Présentation des dispositifs de financements à l'échelle locale, puis à l'échelle régionale et à l'échelle internationale
- Plans spécifiques et autres financements :

Plan autisme 2023/2027, les soins de supports dans le plan cancer, appel à projet des fondations, aide des laboratoires pharmaceutiques, Fonds de dotation Patrick de Brou de Laurière



# Masterclass

Fabrice  
CHARDON

Les modalités d'aide aux  
financements des projets  
art-thérapeutiques

20 mai  
de 17h à 19h30

distanciel

## CADRE DE LA FORMATION

- art-thérapeutes formées à l'Afratapem ou dans la facultés de médecine partenaires ou stagiaires en cours de formation
- Accessibilité handicap : nous contacter.
- Durée : 2h5
- Méthodes mobilisées : transmission d'apports théoriques et échanges
- Modalités d'évaluation : évaluation à chaud à l'issue de la formation et attestation de fin de formation délivrée sur demande.

## TARIF

- Apprenant.e ATM en formation : **50€**
- Membre de la Guilde : **60€**
- Ancien élèves : **80€**

## S'INSCRIRE !

**Personne référente handicap :** Florence Rainereau à contacter à [contact@afratapem.fr](mailto:contact@afratapem.fr)  
**Personne référente pour les ateliers artistiques :** Anaïs Homo à contacter à [secretariate@afratapem.fr](mailto:secretariate@afratapem.fr)

Le règlement intérieur est disponible sur notre site : [ici](#)